

Réunion de rentrée des directeurs Nevers Sud Nivernais 1



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Mercredi 31 Août 2016

St Léger

Varennes-Vauzelles

www.ac-dijon.fr

➤ **Circulaire de rentrée 2016 – BO n° 15 du 14 Avril 2016**



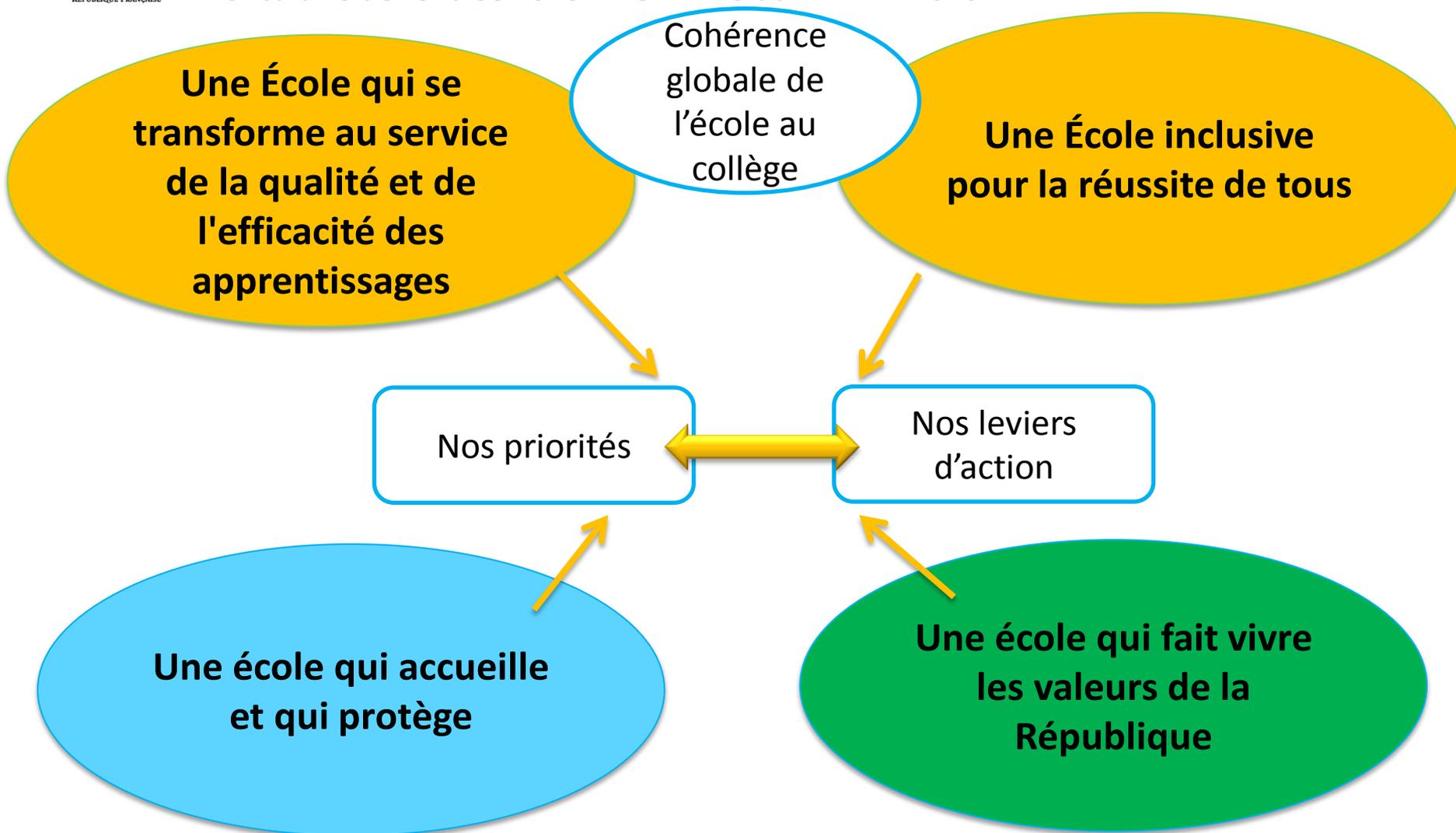
Elle pose comme principe majeur:

« la cohérence du parcours scolaire dans lequel les valeurs de la République prennent sens »

Instaurer une continuité dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et favoriser, pour tous les cycles, un renforcement des apprentissages, et notamment des fondamentaux.

Former chaque élève pour qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué, autonome, cultivé et porteur des valeurs de la République.

➤ Circulaire de rentrée 2016 – BO n° 15 du 14 Avril 2016



Une école qui accueille et qui protège

Assurer la sécurité des élèves et des personnels au sein de nos écoles

Installer un cadre de vie apaisé

Une école qui fait vivre les valeurs de la République

Renforcer la transmission des valeurs de la République

Mobiliser le parcours citoyen

Une École qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages

Mettre en œuvre les nouveaux programmes pour l'école élémentaire

Accompagner la mise en œuvre du cycle 3

Mise en place du LSUN

Généraliser les usages pédagogiques du numérique

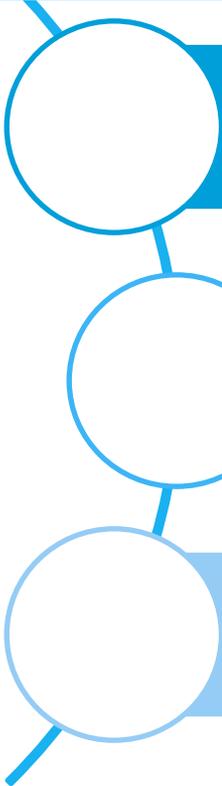
Partie 1: Une école qui accueille et protège

**Assurer la sécurité des élèves et des personnels
au sein de nos écoles**

Installer un cadre de vie apaisé



Développer dans l'institution scolaire
une culture pérenne de la gestion du risque et de la sécurité



Anticiper

Sécuriser

Savoir Réagir

Une coordination renforcée à tous les échelons

Au niveau académique

Une cellule de crise académique

Au niveau départemental

Le référent sûreté :

- ↳ Assurer l'effectivité des mesures de sécurité
- ↳ Accompagner les établissements scolaires

A l'échelle locale

les responsables locaux des forces de sécurité (correspondants « police et gendarmerie – sécurité école », référents sûreté des groupements de gendarmerie départementale) :

- ↳ Ajuster les dispositifs locaux de surveillance mobile,
- ↳ Elaborer les volets « intrusion - attentat » des PPMS
- ↳ Délivrer les préconisations utiles au renforcement de la sécurisation des espaces scolaires.



Des outils pour anticiper la crise

Création d'un annuaire de crise

Chaque académie constitue un annuaire de l'ensemble des téléphones mobiles des directeurs d'école, inspecteurs de l'éducation nationale, chefs d'établissement pour réaliser des exercices de simulation pour la préparation des équipes et pour pouvoir les informer en cas de risques majeurs.

Recensement des plans des locaux et des bâtiments

En cas de nécessité d'intervention des forces de l'ordre, les services préfectoraux doivent être en possession des plans des locaux. Il a donc été demandé aux écoles, aux établissements, en lien avec les collectivités territoriales gestionnaires, de les transmettre aux préfets.

Protéger les espaces scolaires

Mobilisation des forces de sécurité

- ↳ Présence visible et dissuasive aux moments clés de la journée scolaire,
- ↳ Détection des comportements inquiétants,
- ↳ assistance des « référents-sûreté » et des correspondants « gendarmerie-police/ sécurité école pour identifier les travaux prioritaires permettant de sécuriser les établissements scolaires.

Travaux de sécurisation

- ↳ Mise à jour du PPMS par le directeur

Vigilance de TOUS

- ↳ Accueil assuré par un adulte,
- ↳ Contrôle visuel des sacs possible,
- ↳ Contrôle de l'identité des personnes étrangères à l'établissement,
- ↳ Demander aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès,
- ↳ Eviter que les élèves attendent l'ouverture des portes sur la voie publique,
- ↳ Signaler tout comportement ou objet suspect,



Les textes de référence

Consignes de sécurité applicables dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale - Circulaire du 4 décembre 2015 mise à jour le 15/07/2016

Protection des espaces scolaires - Circulaire du 22 décembre 2015

Listing des référents police et gendarmerie – site de la circonscription

Le plan de sécurité des écoles, des collèges et des lycées -Affiche téléchargeable, à afficher dans les écoles



Informer les familles

Chaque école consacra, lors de la réunion de rentrée, un temps à la sécurité afin de répondre aux questions éventuelles des familles.

Un guide est mis à disposition des familles afin de leur expliquer les différentes mesures mises en place dans les écoles et les établissements scolaires.

Une coordination renforcée à tous les échelons

Des exercices

- ↳ Exercice « alerte-SMS » le jour de la pré-rentrée
- ↳ 3 exercices PPMS dont 1 exercice « Attentat intrusion ». Un exercice avant les vacances de la Toussaint (prioritairement attentat intrusion)

Les premiers secours et gestes qui sauvent

Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent

Parler d'un attentat avec les élèves

- ↳ Utiliser les ressources mises à disposition
- ↳ Aborder la question du complot



Former et informer pour acquérir une culture commune du risque

L'enseignement Apprendre à porter secours (APS) comporte un apprentissage des principes simples pour porter secours, intégré dans les programmes scolaires de l'école. *Education à la sécurité, Sensibilisation et formation aux premiers secours et gestes qui sauvent, B.O. n°30 du 25 août 2016*

Un petit guide, « quelques principes pour aborder une actualité violente » a été élaboré par l'équipe de circonscription en janvier 2016.

Travailler avec les élèves après un attentat - ressources adaptées à l'âge des élèves, mises à disposition des professionnels sur le site Eduscol

- ↳ Protéger les élèves et le personnel
- ↳ Définir le rôle et les responsabilités de chacun
- ↳ Sensibiliser les élèves à la prévention des risques dans le cadre des enseignements scolaires
- ↳ Informer les familles

Mettre à jour
le PPMS

Identifier les
travaux à
conduire en
matière de
sécurité

Communiquer
aux mairies les
travaux
nécessaires

Préparer les
exercices de
types PPMS

Rendre
accessible le
PPMS à tous
les
enseignants

Missions du
directeur



Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

Circulaire n° 2015-205 du 25 novembre 2015 relative au plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (BOEN n°44 du 26-11-2015) abrogeant la circulaire de 2002.

Guide d'élaboration du PPMS à destination des directeurs d'école, des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques

Les exercices obligatoires

Sécurité incendie

3 dans l'année:

Un chaque trimestre dont un dans le premier mois de l'année

« Type PPMS »

3 dans l'année dont un attentat-intrusion (si possible avant les vacances de Toussaint)

L'exercice « attentat-intrusion »

COMMENT ORGANISER
L'EXERCICE « ATTENTAT-INTRUSION » ?

Préparer
l'exercice avec
l'équipe
éducative et
éventuellement
des partenaires
extérieurs.

Sensibiliser
l'équipe
éducative, les
familles, les
élèves.

Réaliser l'exercice
(s'échapper/s'enfer-
mer).

Faire un retour
sur l'expérience.



Exercice de type « Attentat-intrusion »

Vigilance attentats : les bons réflexes. Guide à destination des chefs d'établissement, des inspecteurs de l'éducation nationale et des directeurs d'école

Guide des directeurs d'école - Comment organiser l'exercice « attentat intrusion » ?

Protection des espaces scolaires - Circulaire du 22 décembre 2015

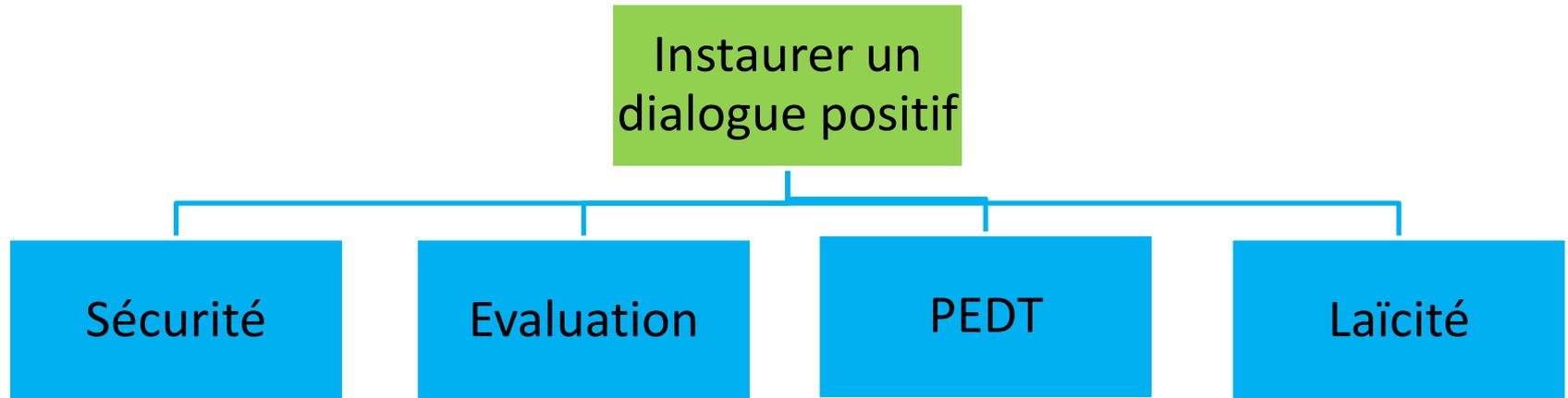
SÉCURITÉ DES ÉCOLES Annexe sur les spécificités liées aux élèves les plus jeunes (académie de Versailles) – Vade-mecum « Exercices PPMS intrusion/attenta en maternelle »

Se mettre à l'abri en maternelle - situations préparatoires pour des exercices de mise à l'abri, en vue d'adopter des comportements individuels et collectifs en cas d'intrusion malveillante. Groupe maternelle 58

Fiche individuelle d'observation – guide d'élaboration du PPMS

Sorties scolaires

- ↪ Voyages scolaires autorisés avec seule obligation pour les écoles de signaler en amont ces voyages à l'autorité académique.
- ↪ Voyages en Île de France : éviter les lieux hautement touristiques.
- ↪ Sorties scolaires occasionnelles (théâtre, sortie nature...) sont également de nouveau autorisées. Pas d'autorisations préalables auprès des autorités académiques.



Expliciter la culture scolaire dans un objectif de co-éducation

Renforcer la coopération entre les parents et l'école

Réunion de rentrée

Stage de circonscription: interculturalité

Projet Fondation de France sur le REP des
Courlis

Mise en place sur le secteur des Courlis d'un
espace parents en partenariat avec les
acteurs locaux

Mise en place et généralisation des ENT



Partie 2: Faire vivre les valeurs de la République

Renforcer la transmissions des valeurs de la République

EMC



Avenant
laïcité

9 décembre

Projet d'école

Au service des objectifs pédagogiques et éducatifs de l'école

Mobiliser le parcours citoyen BO N°25 du 23 Juin 2016



Elaboration du projet d'école

Stage de circonscription EMI sur le secteur de
Varennes-Vauzelles:

 Comment accompagner les élèves
à développer un comportement éclairé, des
compétences et une culture numérique active ?



Partie 3: Une école qui se transforme

Sécurisation

Une école au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages

Personnalisation

Une école inclusive pour la réussite de tous

**Un projet global qui
s'adresse à tous les
élèves**

**Un nouveau socle
commun de
connaissances, de
compétences et de
culture**

Décret du 31 mars 2015-BOEN
n°17 du 23 Avril 2015

**Redéfinition des cycles
d'étude sur 3 années**

**Nouveaux programmes
pour l'école maternelle et
l'école élémentaire**

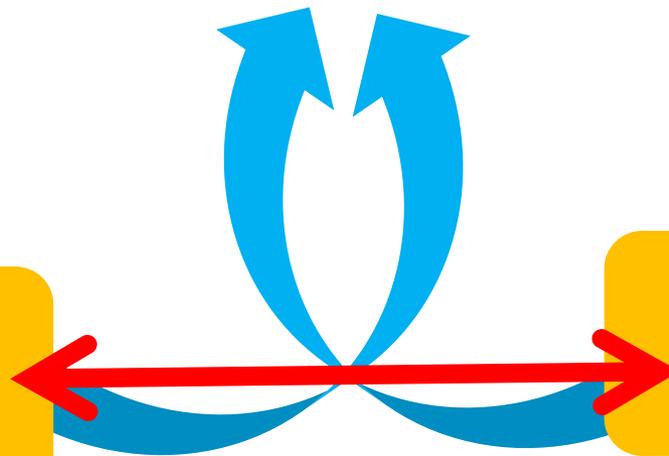
BOEN n° 11 du 26 novembre
2015

Une articulation fine socle/programmes

**Le socle réparti en cinq grands domaines
d'apprentissages:
L'horizon d'attente de la formation des élèves**

Programmes

**Socle commun de
connaissances, de
compétences et de culture**



Interdisciplinarité

Projet global et cohérent
d'éducation et d'enseignement
de l'élève

Moins de linéarité des
apprentissages

Nouvelle temporalité des cycles
Nouvelle temporalité des apprentissages
Sécurisation du parcours

Reprendre de façon différente

Les programmes ne sont plus la simple
juxtaposition de programmes disciplinaires
annuels.

Autoriser à reprendre les
apprentissages

Des ressources pour les cycles 2 et 3 dans les différents domaines d'apprentissage autour des contenus d'apprentissage et également autour des démarches et méthodes,
A disposition également, des exemples concrets de séquences de travail:

[Séquence au CP : la classe, un espace organisé qui se représente.](#)

Le site de circonscription



<http://iennsn1.dsden58.ac-dijon.fr/>

Les missions départementales: Maîtrise de la langue,
Numérique éducatif, LVE, Maternelle, Mathématiques,
Sciences et technologie

Nos leviers d'action

Animations pédagogiques

- Cycle 1: EPS et spectacle vivant
- Cycle 2 et 3: Appropriation des nouveaux programmes

Stages de circonscription:

- **Numérique:** accompagnement des dotations en équipement numérique (Lucenay – La Machine – Brossolette)
- **Gérer la difficulté scolaire:** liaison cycle 1 et cycle 2 autour du langage oral et de l'entrée dans l'écrit
- **Ecouter et comprendre** C1: Nevers - Decize



Accompagner la réflexion des équipes autour de l'organisation et du contenu pédagogique des temps de concertation

Projets CARDIE:

- Sécurisation des parcours – Ecole inclusive SEGPA/Collège – secteur de Decize
- Enseignement explicite de la compréhension
 - Langues et bi-langue de continuité

Stage départemental LVE:

Favoriser l'ouverture à l'Europe et à l'international

Expérimentation en lien avec la recherche:

expérimentation sous la direction de Michel Fayol

Projet REP

Pôle ressource de circonscription



Généraliser les usages pédagogiques du numérique

Expérimentations tablettes

Généralisation de l'utilisation d'outils numériques du suivi des apprentissages

ENT



Deux instances d'articulation

Conseil école- collège

Décret n° 2013-683 du 24
juillet 2013

Le conseil école-collège contribue à **améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège**. Il se réunit **au moins deux fois par an** et établit son **programme d'actions** pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations.



Missions ?



Conseil de cycle 3

Décret n° 2014-1231 du
22-10-2014 - J.O. du 24-
10-2014

Instance pédagogique dans les écoles et les collèges, le conseil de cycle 3 se concertent régulièrement sur la progression, les acquis et les besoins des élèves.

Mettre en œuvre le nouveau cycle 3

Deux instances d'articulation

Conseil école- collège

Décret n° 2013-683 du 24
juillet 2013

-le principal du collège ou son adjoint
-l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré ou son représentant
-des personnels désignés par le principal du collège sur proposition du conseil pédagogique du collège
-des membres du conseil des maîtres de chacune des écoles du secteur de recrutement du collège

Qui ?



Conseil de cycle 3

Décret n° 2014-1231 du
22-10-2014 - J.O. du 24-
10-2014

Le conseil de cycle comprend **les membres du conseil des maîtres de l'école compétents pour le cycle considéré**. Sont en outre membres du conseil du cycle 3, **les professeurs exerçant en classe de sixième dans le ou les collèges du secteur de recrutement dont relèvent les élèves de l'école** et désignés dans les conditions prévues à l'article R. 421-41-3.

Schéma du continuum cycle 3

Assurer le suivi des élèves

Anticiper

Septembre

Novembre

Avril

Mai

Juin

1^{er} conseil école /collège

Mettre en œuvre le programme pédagogique de l'année(actions de liaison /élaboration de progressions...)

1^{er} conseil de cycle 3

Faire le point sur le suivi des élèves (suivi des PPRE passerelles et préparation du 1^{er} conseil de classe).

Commission de personnalisation des parcours

Co examen des dossiers des CM2: invitation du Principal de collège

Pré-orientations SEGPA

2^{ème} conseil de cycle 3

Préparer le bilan de fin de cycle 3 avec la validation des acquis. (Préparation du 3^{ème} conseil de classe).

2^{ème} conseil école/collège

-Elaborer les PPRE Passerelles (définitions des priorités et des modalités du PPRE).
-Anticiper sur les lignes forces du programme pédagogique de l'année suivante.

Premier conseil école collège: harmonisation des paramètres pour le cycle 3 (périodicité et positionnement)

Conseil des maîtres avant le premier conseil d'école



Imphy	Dornes	Courlis	Varenes Vauzelles	Decize	St Pierre le Moutier	La Machine
5/09 à 17h15	6/09 à 17h00	15 /09 à 15h30	8/09 à 17h15	12/09 à 17h15	13/09 à 17h15	19/09 à 16h00

Le Livret Scolaire Unique Numérique

Décret n° 2015-1929 du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège

→ publié dans le **BOEN n° 3 du 21 janvier 2016**

→ http://www.education.gouv.fr/cid93640/evaluation-des-eleves-du-cp-a-la-3e.-un-livret-scolaire-plus-simple-un-brevet-plus-complet.html#%C3%80_partir%20de%202016,%20%C3%A0%20quoi%20ressemblera%20le%20livret%20scolaire%C2%A0?



ÉVALUATION DES ÉLÈVES
DU CP À LA 3^e

—
un livret scolaire plus simple
et un brevet plus complet

Les grands principes de l'évaluation à l'école et au collège - décret du 31/12/15

Faire évoluer et diversifier les modalités de notation et d'évaluation pour éviter la « notation sanction ».

Evaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, compréhensible par les familles.

L'enseignant s'attache à mettre en valeur la progression de l'élève.

L'évaluation doit aussi permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences.

Le décret définit le livret scolaire de la scolarité obligatoire et remplace le livret personnel de compétences.

- Un outil national, unique, simple, lisible au service des apprentissages et de la logique de cycle
- Un outil pour tous les élèves
- Une capitalisation et une mise en lumière du parcours de l'élève
- Une continuité inter cycles, inter départementale et inter académique

- ◆ Un outil professionnel pour le suivi des élèves
- ◆ Un outil de communication avec les familles

Mesurer les performances des élèves, rendre compte

Assurer la validation du socle

Le bilan de fin de cycle vient certifier la maîtrise des compétences du socle

- langue française à l'oral et à l'écrit ;
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- représentations du monde et activité humaine ;
- langues étrangères et régionales ;
- systèmes naturels et systèmes techniques ;
- formation de la personne et du citoyen ;
- langages des arts et du corps ;
- méthodes et outils pour apprendre

4 degrés de maîtrise

 [Académie] [Collège] [Adresse] [Code postal] [Ville] [Département] [Canton]	[2] [3] [4] [5]	[Appréhension de l'évaluation]		
	[3] CM1 CM2 6 ^e			
Année scolaire [aaaa-aaaa] [Prénom] [Nom] [N°] [N°] Professeur principal : [Pr] [Nom] Classe de 6 ^e				
Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 3				
	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Tous les degrés de maîtrise
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Représentations du monde et activité humaine				
Langues étrangères et régionales				
Systèmes naturels et systèmes techniques				
Langages des arts et du corps				
Formation de la personne et du citoyen				
Méthodes et outils pour apprendre				
Synthèse des acquis scolaires de l'élève en fin de cycle 3				
Visa du professeur principal [Prénom] [Nom] [N°] [N°] Signature	Visa du principal du collège [Prénom] [Nom] [N°] [N°] Signature	Visa des parents ou du responsable légal Pré-arrêté en : [N°] [N°] Signature	Cahier de collège	

Les types de positionnement

- Objectifs d'apprentissage
- Notes
- Autres échelles avec granularité de 1 à 4

La périodicité

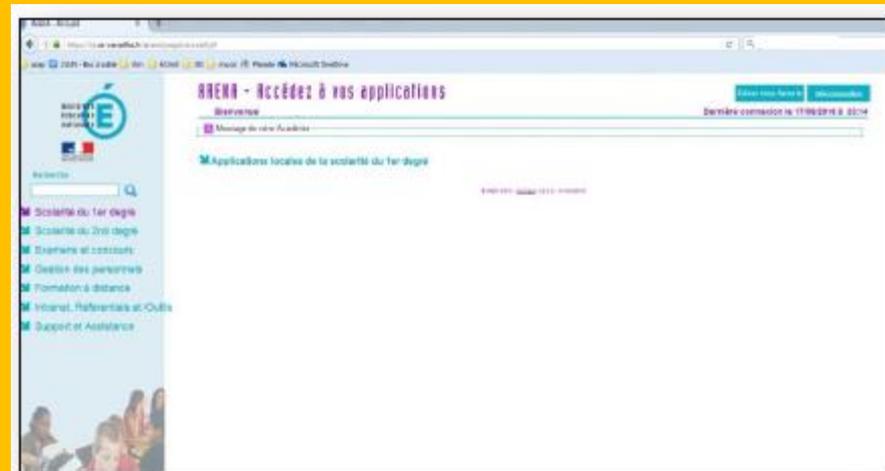
 Courtes vidéos de prise en main disponibles sur le site EDUSCOL

<http://eduscol.education.fr/cid104511/le-livret-scolaire.html>

 [Un guide d'utilisation](#)

 Des aides à la saisie (collective ou individuelle) avec menus déroulants, items insérables, renseignement sur l'AP, les EPI, les parcours

Un accès pour chaque enseignant
avec login
et mot de passe
via le portail ARENA (sans clé OTP)



Lors du premier conseil d'école

Des réunions à l'attention des familles fin novembre
début décembre